

FICHE TECHNIQUE FORMATION EN APPRENTISSAGE

Intitulé du Diplôme

CAP - Signalétique et décors graphiques



N° de fiche RNCP28312 –

Code NSF : 322 : Techniques de l'imprimerie et de l'édition

Code ROME : E1306 - Prépresse

PRESENTATION DU METIER :

Le titulaire du **CAP "Signalétique et décors graphiques"** est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient, sous contrôle, dans la réalisation de marquages. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, imprimante numérique, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, imprimante 3D. La pose est réalisée en atelier et/ou sur site.

Dans le cadre de ses activités, il respecte les critères esthétiques et les contraintes techniques du projet. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements ainsi qu'au développement des outils numériques. En atelier et sur site, son activité consiste à préparer, fabriquer et installer un marquage.

Le **CAP – SDG** se prépare en 2 ans

COMPETENCES VISEES :

Étudier du marquage à réaliser :

- Prendre connaissance du cahier des charges et du cahier des contenus (consignes écrites et orales).
- Identifier des informations esthétiques issues de la charte graphique : colorimétrie, typographie, formats...
- Traduire graphiquement un élément réel ou une intention (schémas, croquis, maquette numérique...)
- Interpréter et gérer des données techniques relatives à la fabrication (format et définition des fichiers numériques)
- Proposer des solutions techniques (matériaux, procédé, fixation...)

Préparer la fabrication :

- Planifier les étapes de fabrication
- Préparer et contrôler les matières premières Préparer l'outillage, les consommables et les machines
- Organiser le poste de travail

Fabriquer l'ouvrage :

- Préparer le support.
- Importer les fichiers.
- Produire le visuel 2D ou 3D sur machine.
- Réaliser les opérations de finition.
- Contrôler la conformité.
- Gérer les déchets.

Installer sur le site :

- Préparer l'outillage.
- Gérer et organiser le déplacement.
- Préparer le chantier.
- Poser l'ouvrage.
- Vérifier la qualité de la réalisation.

Entretien - diagnostiquer - maintenir

- Maintenir en état son poste de travail dans le respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
- Effectuer la maintenance préventive des machines fixes, portatives et des outillages manuels.
- Formaliser des informations pour aider au diagnostic des pannes et des dysfonctionnements.

Communiquer :

- Transmettre des informations et des observations à l'équipe, aux différents clients et partenaires.
- Rendre compte de son travail, oralement ou par écrit.

<p>CONTENUS : Français – Histoire Géographie – Mathématiques – sciences – Co-intervention professionnel – Anglais – Arts appliqués – PSE – Infographie – Atelier signalétique – Technologie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rythme de l'apprentissage par an : • Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel en centre : h • Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire. OUI 	
<p>PUBLICS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être âgé-e de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (sous réserve d'un entretien individuel avec le référent handicap) 	
<p>CONDITIONS D'ACCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès sur dossier, voire test/entretien/positionnement • Trouver une entreprise d'accueil et signer un contrat d'apprentissage 	
<p>COÛT DE LA FORMATION : prise en charge par l'OPCO de l'entreprise de l'apprenti-e</p>	
<p>MODALITES D'ÉVALUATION POUR L'OBTENTION DU DIPLOME :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôle en Cours de Formation 	
<p>INSERTION PROFESSIONNELLE / LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE: Le titulaire du CAP "Signalétique et décors graphiques" exerce son activité dans de très petites, petites ou moyennes entreprises, majoritairement artisanales de moins de dix salariés. Ces entreprises sont amenées à concevoir, fabriquer numériquement ou manuellement et installer des marquages en signalétique et des décors graphiques (publicitaires et/ou décoratifs). La plupart de ces entreprises prennent en compte les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signalétique intérieure et extérieure ; - les enseignes non lumineuses et les panneaux publicitaires et informatifs ; - les décors de stands (salons et événementiel) ; - le marquage sur bâches ; - le décor de véhicules et de vitrines ; - le décor sur volume (événementiel). - respecter les consignes de sécurité et la réglementation (de sécurité et environnementale). <p>Le titulaire du CAP "Signalétique et décors graphiques" doit s'intégrer dans une équipe et, après quelques mois, développer son autonomie et montrer sa capacité à exécuter la réalisation de tout ou partie d'un marquage en respectant les consignes données.</p> <p>VOIR PLUS ... https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/cap-signalétique-et-decors-graphiques Témoignages -Exemples de formations possibles - Articles - Accès au Guide des métiers</p> <p>Poursuite d'études possible Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en bac professionnel ou en BMA (brevet des métiers d'art). Il peut poursuivre des études dans la filière vers un brevet des métiers d'art de niveau IV puis, pour certains, vers un diplôme de niveau III (DMA, BTS). Après quelques années d'expérience et un complément de formation, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier ou un statut d'artisan.</p> <p>Exemple(s) de formation(s) possible(s) Bac pro Artisanat et métiers d'art option communication visuelle pluri média BMA Arts graphiques option A signalétique BMA Arts graphiques option B décor peint</p>	
<p align="center">CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :</p>	
<p>SITE DE FORMATION : Unité de Formation par Apprentissage (UFA) Lycée LPO VICTOR ANICET Adresse : Quartier Saint-James, 97250, SAINT-PIERRE Téléphone : 0596 78 16 05 Mail : ce.9720888h@ac-martinique.fr Contacts : Proviseur Lycée : Daniel NISAS Directeur Délégué à la Formation Professionnelle et Technique (DDFPT) : Jacques-Yves IMBERT</p>	<p>Centre de Formation Académique par l'Apprentissage (CF2AM) GIP-FCIP – 4, rue du Père DELAWARDE – DESROCHERS 97200 Fort-de-France Téléphone : 0596 64 83 83 Mail : cf2am@ac-martinique.fr - Site internet : cfa-academie-martinique.com Contacts : Directrice : Audrey BEAUBRUN Conseillère en Formation Continue : Sylvie GAMESS Assistante administrative et financière : Maëlle VOLTINE</p>